



À quelles dates et où auront lieu les championnats canadiens juniors U-21 New Holland 2021?

Les championnats auront lieu du 15 au 23 mars 2021 à Fort McMurray, en Alberta

Quelle est l'admissibilité en fonction de l'âge pour les championnats provinciaux / territoriaux / nationaux U-21 2021?

Minimum de 3 et maximum de 5 joueurs : moins de 21 ans au 30 juin 2021

Date de naissance : 1^{er} juillet 2000 ou plus tard

Exception à l'âge limite : 1 joueur peut être né entre le 1^{er} juillet 1999 et le 30 juin 2000

Peut-on avoir plus de 1 joueur dépassant l'âge limite (un an de plus) dans une équipe de cinq personnes?

Oui, tant qu'il n'y a qu'un seul athlète dépassant l'âge limite sur la glace à la fois

Si notre équipe remporte le championnat canadien avec un athlète dépassant l'âge limite, comment sera sélectionné le nouveau joueur pour le championnat mondial junior l'année suivante?

Si l'équipe championne doit remplacer un joueur en raison de son admissibilité en fonction de l'âge, une consultation aura lieu avec Curling Canada et l'équipe avant de sélectionner un nouveau membre de l'équipe

Auparavant, 14 équipes participaient aux championnats canadiens U-21 et nous avons entendu dire qu'il y aurait 18 équipes par sexe aux championnats canadiens de 2021. Comment les laissez-passer sont-ils attribués?

- Oui, toutes les associations membres (provinces et territoires) se voient attribuer 1 laissez-passer masculin et 1 laissez-passer féminin pour un total de 14 équipes par sexe
- L'Alberta se verra attribuer 1 laissez-passer masculin supplémentaire et 1 laissez-passer féminin supplémentaire en tant que province hôte de l'événement
- Tant du côté masculin que féminin, les 3 autres laissez-passer seront attribués aux associations membres qui ont obtenu le meilleur classement aux championnats nationaux U-21 au cours des deux dernières saisons (sans compter l'Alberta, qui a déjà un laissez-passer supplémentaire par sexe) :
Hommes - Saskatchewan, Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador
Femmes - Nouvelle-Écosse, Manitoba, Québec
- Remarque : Si deux équipes ont représenté une association membre lors d'un championnat précédent, le classement de l'équipe qui a remporté le championnat de l'association membre (AM1) sera pris en compte. Si une AM n'est pas en mesure de présenter une équipe aux championnats nationaux U-21 l'année prochaine, son laissez-passer sera octroyé à l'AM qui occupe l'échelon suivant au classement des deux dernières années.

S'il y a plus d'une équipe d'une association membre (province ou territoire), quels noms porteront-elles aux championnats nationaux?

S'il y a deux équipes d'une province ou d'un territoire, elles seront appelées AB1 et AB2, par exemple. Les deux équipes auront des uniformes qui représentent leur province ou territoire, mais qui seront un peu différents. Il appartient à l'AM de déterminer le processus de sélection des équipes supplémentaires et de leurs uniformes.

* Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter le bureau de votre association membre pour obtenir plus d'informations